

Pour nous joindre

Votre identifiant : 454 200 809
Tél : 05 57 80 75 07
Fax : 05 57 80 75 38
Mél : sie.cenon@dgfip.finances.gouv.fr
Réception : **Uniquement sur rendez-vous**

SA JOANNE
141 ROUTE DE FARGUES
33360 CARIGNAN DE BORDEAUX

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr ou dans votre service des impôts.

Votre correspondant : Aude CAMPIN

Objet : Taxe sur la valeur ajoutée
Régime des achats en franchise – Décision de dispense de visa
Référence à rappeler : 3300301251M-48/2020

A Cenon, le 20 février 2020

Madame, Monsieur,

L'inspectrice des Finances publiques soussignée, Aude CAMPIN, certifie que l'entreprise :

SA JOANNE
141 route de Fargues
33360 CARIGNAN DE BORDEAUX

titulaire d'un contingent d'achats en franchise qui lui a été accordé par décision administrative du 20/02/2020 est dispensée au titre de l'année 2020, par décision n° 3300301251M-48/2020 en date du 20/02/2020 de soumettre au visa préalable du service des impôts les attestations et avis d'importation justifiant ses achats, acquisitions et importations de biens et de services en franchise de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes qui lui sont assimilées.

Une copie de la présente décision devra être envoyée pour information aux fournisseurs et au service des douanes à leur demande. Les attestations adressées aux fournisseurs, les avis d'importation en franchise remis au service des douanes ou le document qui en tient lieu devront porter le numéro de la présente décision.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur régional des Finances publiques
d'Aquitaine et du département de la Gironde

L'inspectrice des Finances Publiques,



Aude CAMPIN

JOANNE

BORDEAUX
1862

**ATTESTATION d'ACHATS de BIENS
En FRANCHISE de T.V.A. pour l'ANNEE 2020**

Nous soussignés,

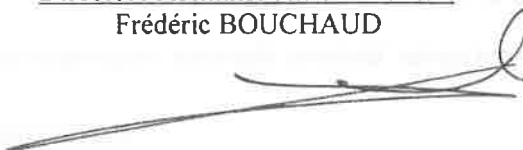
**SAS JOANNE
141 Route de FARGUES
33360 CARIGNAN de BORDEAUX**

attestons que les marchandises que nous vous commanderons d'ici le 31 décembre 2020, en faisant référence à la présente autorisation, seront destinées en l'état à faire l'objet d'une livraison intracommunautaire ou d'une livraison à l'exportation.

Au cas où les biens ne recevraient pas la destination ayant motivé la franchise, et ce dans la limite de notre contingent autorisé, nous nous engageons à acquitter la T.V.A. sans préjudice des pénalités applicables prévues aux articles 1725 à 1740 du code général des impôts.

Fait à Carignan de Bordeaux, le 21 Février 2020

Directeur Administratif et Financier
Frédéric BOUCHAUD



DISPENSE DE VISA ET DE CHIFFRAGE
AUTORISATION N° 3300301251M - 48/2020 du 20/02/2020

JOANNE SAS

141 Route de Fargues - 33360 Carignan-de-Bordeaux - FRANCE / T. +33 (0)5 56 68 59 70 / joanne@joanne.fr / www.joanne.fr
S.A.S Au CAPITAL DE 100 000 (EUR) - 3300301251M - CARIGNAN DE BORDEAUX - P. S. BORDEAUX 481 000 800 00007 - ARE 65142